

# BRESSON

## infos

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS

Mars 2016 n° 23



Actions  
municipales

Grenoble-Alpes  
Métropole

Manifestations  
Associations

État civil

Agenda

### SOMMAIRE

Le mot du maire

p. 2 à 4

Manifestations / Associations

p. 8 à 11

Actions municipales

p. 4 à 6

État-civil / Urbanisme

p. 12

Grenoble-Alpes Métropole

p. 7

Agenda

p. 12



*Extrait du discours prononcé le 7 janvier 2016 lors de la cérémonie officielle des vœux à la mairie de Bresson.*

« Il y a un an, jour pour jour, j'avais l'honneur et le plaisir de vous accueillir ici même. Le matin avait eu lieu le tragique attentat de Charlie Hebdo ; nous n'avions pu annuler notre traditionnelle cérémonie et j'avais fait observer une minute de silence.

Un an après, le contexte n'a malheureusement pas évolué. L'horreur s'est aggravée et il ne m'est pas possible de ne pas évoquer, en préambule, les terribles événements de novembre, qui ont endeuillé Paris et tout notre pays, qui ont porté si gravement atteinte à notre communauté nationale, à nos valeurs d'humanisme les plus profondes et sacrées, à notre identité. Nos pensées vont d'abord vers les victimes, et mon premier souhait, au seuil de cette nouvelle année est que nous ne connaissions pas de jours plus sombres.

De tels événements nous font prendre davantage conscience, s'il en était besoin, que nous formons un tout solidaire, une communauté unie, faite de la juxtaposition de petites unités, comme notre village, composante à part entière de la communauté nationale dont nous partageons les joies, les peines, les difficultés et les soucis au quotidien, notre tâche étant de s'efforcer de les améliorer dans la mesure de nos modestes moyens et en étant au service de tous.

Comme chaque année, il m'appartient de faire le point et de synthétiser les actions menées, les évolutions et les événements qui ont marqué la commune depuis un an.

Il me faut commencer donc par vous dire un mot de notre intégration dans la Métropole, qui est l'élément marquant de cette année, et de la multiplicité des problèmes qu'il a fallu résoudre.

Vous savez que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, la Métro est devenue Métropole, c'est-à-dire un organisme disposant de compétences nouvelles et de prérogatives accrues par rapport à l'intercommunalité classique.

Je formulais le vœu il y a un an que chacun, Métropole et commune, trouve sa place dans cette dualité et cette complémentarité. Je souhaitais, entre autres, que la Métropole ne soit pas une fin en soi, un échelon supplémentaire du mille-feuille administratif, mais qu'elle soit un outil gagnant-gagnant pour tous.

Ces souhaits restent plus que jamais notre objectif, le groupe politique ADIS auquel nous appartenons, faisant tout dans sa diversité pour qu'il en soit ainsi.

C'est une tâche difficile, d'une part parce que la lisibilité de certaines actions n'est pas toujours évidente, d'autre part et surtout parce que le rythme et la diversité des actions menées toutes de front ne permet pas toujours l'information, la concertation et les échanges nécessaires, le recul suffisant.

Je souhaiterais en tout cas, sans esprit de polémique, que les dirigeants de la Métro fassent leur cette pensée du grand philosophe Bergson qui disait : « L'homme devrait mettre autant d'ardeur à simplifier les choses qu'il en met à les compliquer ».

Le grand chantier de l'année 2015 a donc été le transfert des compétences de la commune à la Métropole, essentiellement pour Bresson au niveau du personnel et surtout de la voirie et ses annexes.

Au niveau du personnel, s'est posée la question du transfert partiel d'une partie de nos agents puisque ceux-ci exécutent des missions, l'entretien de la voirie par exemple, désormais imparties à la Métropole.

Comme ces tâches ne représentaient au terme d'une évaluation très compliquée que 75% d'un équivalent temps plein, nous avons décidé de ne transférer aucun agent à la Métropole, la redistribution des tâches au niveau de la commune permettant d'absorber celles exercées désormais par la Métropole. Mais c'est bien sur une charge supplémentaire pour la commune.

Je n'entrerai pas bien sûr pas dans les détails fastidieux, mais le principe en est très simple : ce que fera désormais la Métropole en lieu et place de la Commune devra donner lieu à redevance équivalente payée par cette dernière. Il a donc fallu d'abord identifier et évaluer tous les types de voirie, les classer par catégories, compter leurs linéaires et recenser tous les ouvrages importants.

Puis nous sommes passé à une évaluation comptable, travail considérable, menée durant 6 mois avec la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées), dont l'objectif a été d'assurer la neutralité financière de l'opération, neutralité assurée par une diminution des attributions de compensation perçue par la commune.

C'est, disons-le, là encore sans polémique, un objectif qui a été très difficile à réaliser et qui est resté dans une large mesure théorique.

Je tiens à féliciter et remercier pour l'ensemble de ce travail accompli à tous les instants depuis un an, notre Adjoint aux Finances Michel BIHRY et notre D.G.S. Nelly VISSEYRIAS qui ont managé et suivi l'ensemble du dossier.

Cette somme sera donc retirée chaque année, sans variation possible, de notre budget, et pour le cas de Bresson qui a la chance de percevoir une indemnité compensatoire versée par la Métropole au titre de la ZA, retirée de cette indemnité compensatoire, également versée sans variation possible, même si la Métropole augmente les taxes des entreprises, principale source de ses revenus, ce qui ne manquera pas de se produire. [...]



[...] C'est donc bien **une baisse globale de nos ressources** qui s'amorce et qui cumule avec la baisse drastique, voire la suppression de la DGF, et les frais accrus de personnel que nous avons choisi de maintenir.

Nous **n'avons pas pour autant souhaité augmenter les impôts** contrairement à de nombreuses communes **et essaie-rons** dans la mesure du possible **de maintenir ce cap**. Cependant l'heure est aux économies dans tous les domaines et il nous faut « réduire la voilure ».

Malgré cette année capitale de transition, la commune à mené un programme de travaux d'investissements variés que je vais vous résumer rapidement.

Au total, **nous avons effectué et engagé 535 000 € de travaux et d'investissements**. C'est un chiffre un peu inférieur au total des autres années, qui tournait autour de 600 à 650 000 €.

Pour l'essentiel, outre les achats de matériel informatique, les équipements pour les manifestations des associations tel chapiteau, eau chaude sanitaire, des équipements divers tel broyeur, cuve, la rénovation du patrimoine locatif de la commune, ces travaux ont concerné quatre grands postes :

- La **fin des travaux de la rue de l'Oratoire et de ses trottoirs**, de sa signalisation au sol et des panneaux, financés et maîtrisés entièrement par la Commune. Tous ont pu juger de la qualité du travail et des améliorations en termes de circulation et de sécurité. Nous en avons déjà parlé l'an passé.
- La dernière tranche de **réaménagement du cimetière** qui met un terme à près de 4 ans de travaux, qui répondent à un devoir de mémoire et de respect pour ceux qui ne sont plus parmi nous.
- La **mise en service** dans les délais en juin **du Haut Débit Internet**, à la plus grande satisfaction des usagers de Bresson, usagers très motivés, puisqu'une large partie de la population est issue, c'est une de nos caractéristiques, d'un milieu socio-professionnel lié à l'informatique et aux sciences sous toutes leurs formes. C'est un véritable bond qualitatif et quantitatif qui multiplie par un minimum de 10 et jusqu'à 50 la qualité d'accès à l'ADSL, désormais **en moyenne de 20 mégabits**.
- Le **réaménagement de l'allée piétonne des Grands Champs**, engagé fin 2014, en béton désactivé, dont nous avons conservé, pour une exécution rapide, comme je le disais l'an dernier, la maîtrise et le contrôle et supporté les frais.

Par ailleurs vous avez pu noter **le début et la réalisation de deux autres chantiers**, cette fois-ci **assurés par la Métropole**,

et qui n'auront pas, à notre grande satisfaction, d'impact sur les finances de la commune.

C'est d'abord **la réfection du réseau d'eau potable**, dont je regrettais l'an dernier n'avoir pu le faire démarrer avant la prise de compétence Eau et Assainissement par la Métropole.

De la même manière, alors que nous nous apprêtons à en supporter les coûts, la Métropole a accepté de financer, également, par tranches, **la réalisation de véritables trottoirs, en béton désactivé, dans le lotissement des Grands Champs**. Seul le déplacement des réverbères, au total 17 unités, reste à notre charge, l'éclairage étant toujours une compétence communale.

Je ne serais pas complet si je ne disais un mot du **PLU entré dans sa phase finale avec l'enquête publique** qui s'est déroulée du 5 octobre au 6 novembre dernier. L'élaboration de ce document a donné lieu à quatre réunions publiques, à chacune des différentes phases de la procédure, elles-mêmes largement commentées dans le journal municipal ; la 7<sup>ème</sup> modification du POS et ses dispositions favorisant les constructions et extensions sur des parcelles déjà urbanisées a été reprise intégralement dans le document final « arrêté », conforme au PADD.

**Le commissaire enquêteur a reçu 49 personnes au cours de l'enquête** et a enregistré une trentaine d'observations écrites qui témoignent de l'intérêt et des préoccupations légitimes des habitants quant au devenir de la commune. Chacune de ces observations a fait l'objet de commentaires écrits de la commune, transmis au commissaire enquêteur et à la Métropole qui, rappelons-le, exerce désormais seule la compétence Urbanisme. **Le commissaire enquêteur a** alors, en toute indépendance, **préparé un rapport final détaillé et circonstancié, remis** il y a quelques jours **à la Mairie et à la Métropole**. Ces conclusions motivées, qui sont **à la disposition de chacun** en Mairie, ont pris en compte bon nombre d'observations présentées tant par les organismes publics associés que par les particuliers.

A ces conditions **un avis favorable au projet de PLU a ainsi été donné par le Commissaire Enquêteur**, avis assorti de la recommandation globale de ramener à une capacité théorique totale de 60 logements les objectifs quantitatifs pour les quinze prochaines années.

De tels **chiffres approuvés par la Métropole, le SCOT, le P.L.H.** sont, je le pense, de nature à apaiser les craintes de certains habitants de voir s'implanter des constructions surdimensionnées génératrices de nuisances ou portant atteinte à notre cadre de vie exceptionnel, surtout lorsqu'on sait que **notre population continue à décliner lentement** et surement.

[...]

[...] Il y a deux jours l'INSEE m'a fait parvenir ses dernières évaluations fixant à **700 habitants la population de la commune**. A ce rythme, il serait très difficile d'envisager par exemple, le maintien de notre école et de ses trois classes. Un dernier chiffre allant dans le même sens : les surfaces nouvelles ouvertes à l'urbanisation représentent un total de un hectare et demi sur les quatorze hectares d'urbanisation future éventuelle du POS, toujours en vigueur, je le rappelle avant l'adoption définitive du PLU.

Tout cela sera donc repris dans le document définitif et présenté, sans doute à la **fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2016, au Conseil Métropolitain pour approbation finale**.

Pour être enfin complet, je me devais de vous parler de **nos projets futurs**, en particulier celui déjà évoqué à plusieurs reprises, d'**une Maison pour tous**, pouvant répondre à des besoins variés, que notre vieille Maison des Associations n'arrive pas toujours à satisfaire.

Au cours de l'année 2015 **plusieurs études** confiées à différents maître d'œuvre et cabinets d'Architecture ont été réalisées. Elles ont permis de chiffrer la taille, la vocation, les différentes localisations possibles, et surtout les coûts d'un tel équipement.

Donc **la maturation du projet est en cours**, notamment au sein d'un groupe de travail motivé. Compte-tenu de l'enjeu, il est prudent de se hâter lentement, vous serez informés en détail naturellement de l'ensemble de cette réflexion.

Mesdames, Messieurs, à l'aube de cette nouvelle année, ayons d'abord **une pensée particulière pour nos concitoyens dans les difficultés, la peine, la maladie**. Plusieurs habitants font face à de lourds problèmes de santé, ou ont supporté des deuils récents. **Nous les assurons de notre solidarité et de notre compassion**.



**Je voudrais enfin souhaiter à tous**, ici présents, habitantes et habitants de Bresson, à vos familles, représentants des organismes publics et privés, **la meilleure nouvelle année possible**.

Que 2016 vous apporte d'abord la santé, la sérénité, la paix et un grand nombre de ces petits moments heureux, faits le plus souvent de choses simples, qui constitue le bonheur. Le philosophe Lucien Jerphagnon, grand connaisseur de l'Antiquité, disait « **qu'il faut savoir apprécier la majesté de l'éphémère** ». André Maurois, dans le même sens disait que « **le bonheur, c'est le répit dans l'inquiétude** ».

Alors **fabriquons et cultivons le bonheur**, que Jules Renard définissait par cette formule :

« Le bonheur c'est de le chercher ».

Je n'ai pas cessé de le définir ainsi depuis 8 ans à travers des penseurs, philosophes si divers qui disent tous la même chose dans toutes les cultures et époques jusqu'à nos jours.

**Encore une fois tous mes meilleurs vœux de bonne heureuse année. >>>**

## INFORMATION ACCUEIL MAIRIE



Après plus de sept ans à l'accueil de la mairie et au service des habitants de Bresson, Adeline GANNAT s'absentera quelques mois pour découvrir d'autres horizons. Elle sera remplacée pendant son congé par Mme Catherine SCARINGELLA. Nous la retrouverons dès l'automne.

Nous lui souhaitons de nombreuses découvertes et de belles rencontres durant son voyage.

Directeur de la publication : Michel REBUFFET  
Comité de rédaction : Emmanuèle AMIELL - Adeline GANNAT  
Mairie de Bresson  
11 Grande Rue  
38320 Bresson  
Tél. : 04 76 25 26 61  
Fax : 04 76 25 35 55  
E-mail : mairie.bresson@wanadoo.fr  
Site : www.village-de-bresson.fr  
Impression : Manufacture d'histoires - Deux ponts  
Tirage : 450 exemplaires en papier recyclé

## C'EST NOËL À L'ÉCOLE !

Le jeudi 17 décembre, la classe de maternelle était **en effervescence**. Les enfants attendaient un invité de marque... Est alors apparu dans la classe un **drôle de bonhomme en tenue rouge** et portant une longue barbe blanche ; il a été accueilli par des sourires et des cris de joie.



Après s'être installé confortablement, **le Père Noël** a échangé quelques mots avec les enfants, avant de faire la **distribution de cadeaux**.

Cette année, **la Municipalité a offert à tous les enfants une place de cinéma au Méliès**, avec un petit sac de friandises.

Le Père Noël s'est ensuite rendu dans les deux classes de primaire pour continuer sa distribution.

La matinée s'est poursuivie dans la salle polyvalente où

les enfants inscrits aux activités TAP (Temps d'Activité Périscolaire) ont réalisé une **présentation de leurs activités** à leurs camarades et à leurs parents venus nombreux. Les enfants du cycle 3 ont présenté **une pièce de théâtre**, dirigée par l'association Artémuse, et le cycle 2 une petite **représentation de marionnettes et une chanson en anglais**, préparées avec l'association Speak English Kids.

Les enfants se sont ensuite tous retrouvés sur la scène pour chanter les plus belles chansons de Noël.



## NOËL DES ANCIENS

Comme chaque année, le repas des Anciens constitue un temps fort de l'activité du CCAS. C'est donc à la MDA, dans **un décor aux couleurs de fête** que M. le Maire et Mme BOUSQUET, adjointe au CCAS, ont accueilli avec plaisir les Bressonnaises et Bressonnais toujours fidèles à cette journée.



Après le discours de bienvenue, les convives ont été invités à prendre place autour des tables joliment décorées. C'est **le sourire aux lèvres et le verre à la main** que chacun a pris plaisir à être là et à se retrouver pour **cette journée festive**.

Un menu de qualité concocté par le traiteur " Le Dauphinois Gourmand " servi par son équipe.

Au moment du dessert, le duo de chanteur de M. Alain Donsimoni, a présenté à l'assemblée **un répertoire de chansons françaises, ponctuée de thèmes musicaux dansants** tels que paso-doble, valse, tango, madison ; certains n'ont pas hésité à venir sur la piste de danse.

Rien ne manquait pour que la fête soit belle et pour que **ce moment de convivialité et de partage** soit savouré pleinement par tous.

Les Bressonnais n'ayant pas pu se rendre à ce repas, se sont vu remettre **un colis festif garni de produits locaux** fournis auprès du magasin Grenoblois " Oclico ".

## INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Pour les **enfants nés en 2013** entrant en classe de petite section de maternelle en septembre 2016, ou pour **les nouveaux arrivants** sur la commune, les parents doivent réaliser les **inscriptions scolaires auprès de la mairie**.

Pour les enfants actuellement à l'école de Bresson aucune démarche n'est à réaliser.

Les parents peuvent **retirer la fiche d'inscription** et **la liste des pièces à fournir** auprès du secrétariat ou en les téléchargeant sur le site Internet : [www.village-de-bresson.fr](http://www.village-de-bresson.fr) - onglet Scolarité.

L'ensemble du dossier est **à déposer en mairie**, durant les heures d'ouverture au public.

Afin de finaliser l'inscription, la mairie transmet aux familles **une attestation d'inscription** qui devra être **déposée à M. PATTIER, Directeur de l'école**, afin de réaliser les inscriptions scolaires au niveau académique.

Le directeur recevra les parents les lundis, mardis, jeudis et vendredis entre 12h30 et 13h30 et de 17h30 à 18h00 ou sur rendez-vous à partir du 7 mars 2016.



## OCLICO

Le CCAS de Bresson souhaite mettre en avant la société Oclico dans ce numéro de " Bresson Infos ". Fondée par Bérengère REALE, elle permet à tous les habitants de l'agglomération Grenobloise d'accéder en quelques clics à une offre large de produits locaux et / ou biologiques, sélectionnés pour leur fraîcheur, leur goût et leur qualité.

Oclico est un **magasin alimentaire bio et / ou local en ligne** basé à Grenoble.

Le site propose une offre large de plus de 450 références issues de productions locales et/ou biologiques :

- **fruits et légumes locaux et / ou bio à la carte** ou en paniers, **SANS ABONNEMENT**
- **viande, charcuterie et poisson** (bœuf, agneau, veau et porc bio, volailles locales)
- **crèmerie** (fromages, crème, yaourts, lait cru...)
- **épicerie salée** (vinaigre, huile, pâtes, raviolis,...)
- **épicerie sucrée** (confitures, miels, chocolats bio, farines, pains bio et viennoiseries du jour...)
- **boissons non alcoolisées** (jus de fruits, café bio, tisanes, laits végétaux...)
- **vins & spiritueux** (bières, vins, digestifs...)
- **coffrets cadeaux**



Vous trouverez chez Oclico les produits indispensables comme la salade verte à 1.2€ pièce, les carottes locales à 2.55€ /kg, les œufs locaux extra-frais à 1.9€ les 6, du pain aux noix bio à 3.3€ la pièce, du miel d'été à 13.90€ le kg, du jus de pomme-ramboise à 2.7€ la bouteille, mais aussi des produits du terroir : confiture de myrtille et gènépi 4.9€, huile de noix 25cl 6.5€, vins de l'Isère à partir de 6.5€ la bouteille...

**Pour commander**, il vous suffit de remplir votre panier au gré de vos envies en naviguant dans les différentes rubriques [Oclico.com](http://Oclico.com).

Pour les personnes qui commandent chaque semaine le même panier, Oclico propose un abonnement sur 2, 6 ou 12 mois, donnant droit à 5, 7, ou 10% de remise. Oclico vous offre la possibilité de reporter une ou plusieurs livraisons si vous êtes absent !

Les différents **paniers de fruits ou légumes** sont composés chaque semaine par Oclico **en fonction de la saison** : paniers de fruits et légumes, paniers de fruits ou légumes 100% bio... Comptez de 12€ pour le panier de fruits et légumes 1 personne (environ 3,5kg), à 35€ pour le panier familial (environ 12kg).

Vous pourrez **découvrir chaque semaine le contenu des paniers** locaux et/ou bio sur le Blog d'Oclico : [www.oclico.com/Blog](http://www.oclico.com/Blog). L'offre qui vous est proposée varie au fil des saisons et des productions des producteurs.

**Les commandes** doivent être passées avant le mardi 12h pour livraison en fin de semaine.

Oclico **livre vos courses en points-relais sur Grenoble** et l'agglomération, **sur votre lieu de travail ou à votre domicile**, ou vous offre la possibilité de récupérer votre panier directement **au magasin de Meylan** en fin de semaine.

La livraison est offerte en point-relais et pour les commandes groupées en entreprise. A domicile, la livraison est offerte à partir de 120€ de commande.

OCLICO SARL  
contact@oclico.com  
www.oclico.com  
09.81.07.85.97  
Lieu-dit la Taillat - 38240 MEYLAN  
Ouvert sur les créneaux de récupération  
des commandes



## VOIRIE - ESPACES PUBLICS

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, Grenoble-Alpes Métropole est compétente pour gérer les voiries et les espaces publics des 49 communes constituant la collectivité.

Elle propose aux usagers un numéro gratuit concernant les espaces publics métropolitains et notamment la voirie.

Pour tout problème sur les mobiliers (matériels cassés, arrachés...), sur les chaussées et trottoirs (trous, nids de poules, bordures brisées...), sur les signalétiques (feu tricolore défectueux, panneaux manquants...), un numéro est disponible : le 0 800 805 807.

Ce service vise à renforcer l'efficacité du service public et d'améliorer le quotidien des habitants, mais aussi la sécurité car tout dysfonctionnement sur les voiries ou les mobiliers qui l'équipent peut être source de danger et d'incident pour les usagers.

La métropole s'occupe de 2 640 Km de voirie sur son territoire répartis en 1 300 Km de voirie ex-communale et 1 340 Km de chemins ruraux ou sentiers. Les routes nationales dépendent de l'Etat (direction des routes centre-est) et les routes départementales des services du département. Ces dernières seront transférées à la métropole au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

L'entretien au quotidien des voies est assuré par 130 agents métropolitains.



Il faut noter que la propreté urbaine (papier sur la chaussée, poubelle éventrée, débris sur les voiries...) le fleurissement, le déneigement et l'éclairage public restent à la charge de la commune.

Ce numéro gratuit est disponible de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00.

En dehors de ces horaires vous pouvez laisser un message qui sera traité dans les meilleurs délais.



## INFOS PRATIQUES

**Service voirie - Grenoble-Alpes Métropole**

Pour toute demande concernant les espaces publics et la voirie : 0 800 805 807 (Numéro Vert - Appel gratuit à partir d'un poste fixe)

**Service déchets - Grenoble-Alpes Métropole**

Pour toute demande relative à la gestion des déchets (collecte, tri, déchèteries...) : 0 800 500 027 (Numéro Vert - Appel gratuit à partir d'un poste fixe)

**Service Eau potable - Grenoble-Alpes Métropole**

À qui vous adresser pour vos abonnements à l'eau potable, pour poser une question sur vos factures, pour demander une intervention technique ?

- Abonnement, factures, résiliation, problème technique : 04 76 86 20 70 (SPL Eau de Grenoble)
- Astreinte technique : 04 76 33 57 35 (SPL Eau de Grenoble)

**Service Assainissement - Grenoble-Alpes Métropole**

La régie assainissement peut être contactée par téléphone, au 04 76 59 58 17, pour toute demande d'intervention concernant un dysfonctionnement des ouvrages d'assainissement publics : obstruction de réseau, débordement, odeurs, dératissage, pollution du milieu naturel.

## CLUB DE LA CHÂTAIGNERAIE

Comme chaque année, les adhérents du Club de la Châtaigneraie se sont retrouvés afin de procéder à l'**Assemblée Générale**.



L'année 2015 a été marquée par **diverses activités** : repas, sorties, ventes de produits... Le **bilan financier positif**, grâce aux subventions de la Mairie et du Conseil Départemental, a été dressé par Madame PREVOT, Trésorière.

Monsieur PUGEAT, Président, a souhaité avoir une pensée particulière pour les personnes malades ou disparues durant cette année.

Une fois les choses sérieuses terminées, les convives ont partagé, **autour d'un café**, galettes et pognes.



Chaque jeudi de fin de mois, les adhérents se retrouvent à la MDA à partir de 14h30, hors période de vacances scolaires, pour **un moment convivial et de partage**.

## PÉTANQUE CLUB BRESSONNAIS

Le Pétanque Club Bressonnais a préparé sa **saison 2016** et tiré les rois.

**Le 8 janvier**, le bureau du club a réuni ses licenciés afin de présenter le calendrier officiel des compétitions 2016 et constituer les équipes. **L'accroissement du nombre de licenciés** (47 licences 2016) nous a conduit à proposer cinq équipes en championnat des clubs (1 féminine, 1 senior et 3 en vétéran). Le club sera par ailleurs représenté en cours de saison dans la plupart des rencontres en championnat de l'Isère et divers challenges.

La **soirée du 22 janvier** a été consacrée au traditionnel **tirage des rois**, suivi d'un **concours de belote** et de divers jeux de société. 45 adhérents y ont participé.



### DATES À RETENIR

- Concours réservés aux **sociétaires du club** :
  - lundi 21 mars
  - samedi 25 juin
  - vendredi 22 juillet (nocturne)
- Concours du calendrier départemental en triplettes mixtes : samedi 2 juillet

- Quatre journées de **championnat des clubs** :
  - Équipes féminines : dimanche 20 mars
  - Équipes seniors : samedi 4 juin
  - Équipes vétérans : mardi 6 septembre
  - Équipes seniors : samedi 17 septembre
- **Concours annuel du village** : dimanche 18 septembre

## NOUVEAUTÉ

La Municipalité a aménagé " l'espace loisirs Tennis " en installant une table de ping-pong et prochainement des bancs.

Dès les beaux jours, raquette à la main, tennis ou ping-pong, allez taper la balle !



## COMITÉ D'ANIMATION

Jeudi 4 février 2016, le Comité d'Animation a présenté son Assemblée Générale à l'ensemble de ses bénévoles.

Bilan moral :

- Deux spectacles de théâtre : " Les chatoyantes " 50 spectateurs - " La vérité " 35 spectateurs.
- Fête de la musique : 2 groupes " Blues Rock Jazz " et " Rewind Rock " 220 spectateurs acteurs avec buvette, pizzas et pains.
- Cinéma plein air : " Promeneur d'oiseau " 60 spectateurs.
- Brocante : 310 emplacements pour 240 exposants dont cinq associations de Bresson partenaires et 18 professionnels. Inscriptions et paiements en ligne sur le nouveau site.
- Cross des châtaignes : 1007 coureurs dont 300 enfants et 61 marcheurs. Inscriptions en ligne, chronométrage électronique, buffet, nombreux lots. 13<sup>ème</sup> course la plus populaire au tableau des courses en Isère.
- Fête des bénévoles : Soirée festive au restaurant du Golf de Bresson, pour les 70 bénévoles.
- Concert de Noël à l'église de Bresson : 3 groupes " Le piano chanteur ", " Adlibitum ", " Les p'tits cœurs d'Eybens ". À l'entracte le vin chaud attendait les 120 spectateurs. La recette a été entièrement reversée à Graine de Sable.



Bilans moral et financier votés à l'unanimité.

### Election du nouveau Conseil d'Administration et du bureau :

À la suite de l'A.G. les membres se sont réunis le 8 février et ont procédé à l'élection du nouveau bureau :

- Président : David SCHUMMER
- Trésorier : Michel BIHRY
- Trésorière adjointe : Alec BUIN
- Secrétaire : Corinne WEISBROD
- Secrétaire adjointe : Agnès BETEMPS
- Membres du C.A. : Nicolas CHARDON, Magali GANDAUBERT, Cyril MICHEAU, Véronique PEROTTINO, Elisabeth PERRET



Après avoir dressé le programme 2016 et répondu aux nombreuses questions, la réunion s'est clôturée autour d'un verre.

## UMAC

Les anciens combattants, leurs amis et sympathisants se sont retrouvés jeudi 11 février à la MDA pour **établir le bilan 2015 et les projets 2016**.



Le Président, M. Ladislav HORVATH, a demandé à l'assistance d'observer une minute de silence à la mémoire des camarades disparus.

L'année 2015 a été marquée par la cérémonie du 8 mai, un voyage en Saône-et-Loire avec le Club de la Châtaigneraie et la cérémonie du 11 novembre.

Pour 2016, les manifestations seront identiques et s'ajoutera la cérémonie du 19 mars avec la FNACA réunissant les communes d'Eybens et de Poisat.

**Le bureau a été partiellement renouvelé**, il est désormais composé de :

- Président : M. Ladislav HORVATH
- Secrétaire : M. Charles CURCIO
- Trésorier : M. Lucien SARAGOSSI

Cette assemblée générale s'est clôturée par un apéritif suivi d'un repas.



## PHARTÉLO

Expos, livres, projets pédagogiques... de nombreux projets pour Phartélo en 2016 !

Doucement mais sûrement, le projet "52/12, l'expo déjantée du vélo", portée par l'association Phartélo, se rapproche de Bresson. Plusieurs **des séries photographiques** "Playmobil®" seront prochainement exposées en Isère, notamment en mars à **Dolomieu** et en avril à **Sassenage**. Courant 2016, Phartélo espère pouvoir présenter son travail aux habitants, dans le cadre d'un événement conjoint avec d'autres associations locales.

D'ici là, ça ne chôme pas ! **L'album jeunesse " L'échappée de 'Tite Luce "**, qui mêle texte, photos et dessins, vient d'être réédité à 500 exemplaires. Accessible dès 4 ans, ce livre aborde l'apprentissage du vélo au travers des yeux d'une petite fille. Il est disponible auprès de l'association pour 15 euros.

Par ailleurs, Phartélo a lancé la **réalisation des tirages "Grandeur nature"** et la fabrication des structures d'exposition : l'ensemble sera dévoilé au mois de mars sur la manifestation sportive Sully ski trail, en Haute-Savoie.

Enfin, l'association planche sur la mise en oeuvre de divers **projets pédagogiques dans les écoles** à la rentrée 2016, par l'intermédiaire d'ETAPS.

Contact : [contactphartelo@gmail.com](mailto:contactphartelo@gmail.com), 06.77.90.61.06

Pour commander l'album jeunesse " L'échappée de 'Tite Luce " et pour tous renseignements : [page facebook 52 / 12](#), **l'expo déjantée du vélo**.



## GRAINE DE SABLE 38

Pour la première fois, Graine de Sable 38 et le **groupe ARIA** se retrouvent pour vous proposer une **soirée Humanitaire et Musicale**. Le groupe ARIA est composé de sept musiciens et une chanteuse.

Cette musique est proche du **Fado portugais**.



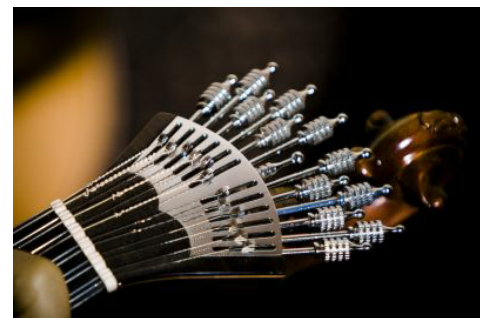
On peut aussi reconnaître dans leurs compositions l'influence des musiques du Brésil, de l'Afrique et des pays de la Méditerranée.

Nous espérons de nombreux spectateurs pour partager cette soirée exceptionnelle de Fado contemporain et de chansons du Cap Vert.

**Samedi 9 avril 2016** à la Maison des Associations :

- 19h00 : accueil, billetterie, stand, crêpes, boissons
- 19h30 : rétrospective en images des 10 ans de GDS
- 20h00 : spectacle

Le nombre de places étant limité, **il est conseillé de réserver** auprès de : [graine2sable38@gmail.com](mailto:graine2sable38@gmail.com) - 04.76.24.40.52



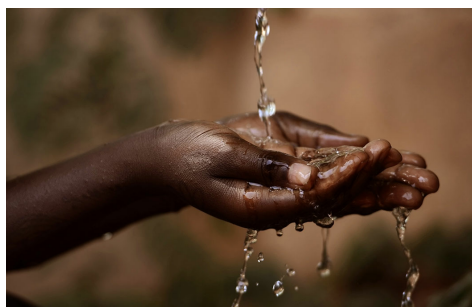
**Assemblée Générale : vendredi 18 mars 2016 à 19h15 à la MDA**

Présentation du rapport d'activité 2015 et des projets 2016. Présentation du compte des résultats et du bilan financier. Élection du Conseil d'Administration.

Cette assemblée sous le signe des échanges et de l'amitié sera clôturée par un apéritif.

En 2016, GDS 38 poursuivra son action au Niger sur ses **trois objectifs principaux** :

- accessibilité à l'eau potable,
- soutien à la scolarisation des enfants,
- aide au développement des activités de subsistance alimentaire.



Plus que jamais, il nous paraît essentiel de continuer à contribuer à l'**amélioration de la qualité de vie des familles** par le soutien aux activités économiques et de subsistances vitales.

## COMITÉ D'ANIMATION

Le four du Fiaret se réveille pour une toute nouvelle animation " **Bresson en fête autour des fours** ".

**Vendredi 27 mai à partir de 19h30** (entrée gratuite) sera l'occasion d'une fête gourmande pour tous les Bressonnais.

Le **four banal sera allumé**, pour que vous puissiez, dans l'après-midi, cuire vos plats salés ou sucrés, que l'on partagera ensuite autour d'une grande table, dans l'allée des platanes du parc.

La soirée festive se poursuivra avec **des animations, autour d'une buvette**.

Pour une bonne organisation, inscription dès maintenant et au plus tard le 23 mai, auprès de :

- Agnès BETEMPS : 06.64.31.18.38
- Charlotte FLAHAUT : 06.81.47.94.46
- Magali GANDAUBERT : 06.73.22.36.07



**Nous vous attendons nombreux, pour cette première édition !**

## PROGRAMME 2016

- 27 mai : Bresson en fête autour des fours
- 25 juin : Fête de la musique
- 4 juillet : Cinéma en plein air
- 25 septembre : Brocante
- 9 octobre : Cross des châtaignes
- 5 novembre : Fête des bénévoles
- 10 décembre : Concert de Noël

## LUD'ANIM

**L'association Lud'Anim prépare ses 20 ans !**

Retenez dès à présent votre week-end du **03 et 04 septembre 2016**.

En attendant de faire la fête venez prendre Le temps d'une Pause... Le temps d'une Prose...

**Exprimez-vous et prenez soin de vous avec Lud'Anim !**

Afin de vous présenter son panel d'activités tout au long de l'année, l'association **Lud'Anim propose des ateliers** Pleine Forme, Relaxation, Sophrologie, Théâtre et Écriture, ainsi que des conférences, notamment sur le mal de dos et les abdos autrement ou sur la gym du visage, les soins Teliene®, des soirées à thèmes, des sorties...



**Renseignements :**

Raymonde PERNIOLA : 06.89.87.47.61 - [rayperniola@orange.fr](mailto:rayperniola@orange.fr)

Prune VELLOTT : 06.77.90.61.06 - [p.vellot@gmail.com](mailto:p.vellot@gmail.com)

## CLUB DE LA CHÂTAIGNERAIE

Le Club de la Châtaigneraie organise un voyage sur la journée du **jeudi 31 mars 2016**, à la découverte de **la fabrique " Les ravioles du Dauphin "**. La pause déjeuner s'effectuera au restaurant « **Le Couvent des Carmes** ».

Départ à 9h00, devant l'arrêt de bus de la mairie pour un retour vers 17h30.

Un **participation de 30 euros** sera demandée.

**Inscription impérative avant le mercredi 23 mars** auprès de :

Monsieur PUGEAT : 04.76.09.40.02 ou 06.15.57.69.80

Madame PREVOT : 04.76.72.65.97



## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

Adrien, Joseph, Nicolas et Maximilien, Jacques, Jean-Marie FILIPPI nés le 18 décembre 2015 de Lionel FILIPPI et de Béatrice SCAPPUCCI REBOUL DE BARRY

### DÉCÈS

Mme Yvette, Simone REY épouse DALBE décédée le 15 janvier 2016

M. Michel DIDIER décédé le 21 février 2016

### À NOTER

#### Recensement militaire

Les jeunes hommes et les jeunes femmes qui atteignent l'âge de 16 ans, doivent se présenter en Mairie dans le mois qui suit leurs 16 ans afin de se faire recenser en vue de la Journée d'Appel de préparation à la Défense (JAPD).  
Se munir du livret de famille et de la carte nationale d'identité.

## URBANISME

<u>DOSSIER</u>	<u>DEMANDEUR</u>	<u>DESCRIPTIF</u>
DP	Hôtel Restaurant CHAVANT	Remplacement des porte-fenêtres en bois en aluminium
DP	Hôtel Restaurant CHAVANT	Aménagement d'une rampe pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite
DP	M. LOCATTELI Dominique	Installation de panneaux photovoltaïques
DP	M. FAUCHER Steven	Transformation d'un garage en pièce à vivre

## AGENDA : MARS À MAI 2016

### MARS

Assemblée Générale	vendredi 18	18h30	Graine de sable 38
Manche du championnat des Clubs	dimanche 20	journée	Pétanque Club Bressonnais
Concours sociétaire	lundi 21	journée	Pétanque Club Bressonnais
Voyage	jeudi 31	journée	Club de la Châtaigneraie

### AVRIL

Soirée Humanitaire et Musicale	samedi 9	19h00	Graine de sable 38
--------------------------------	----------	-------	--------------------

### MAI

Cérémonie	dimanche 8	10h45	UMAC
Voyage	vendredi 13	journée	Atelier des 3 A
Stage de peinture	du 20 au 23	journée	Atelier des 3 A
Bresson en fête autour des fours	vendredi 27	19h30	Comité d'animation